



Profitons du soleil et développons notre production d'énergie renouvelable!

La Ville de Morges organise une séance d'information sur le thème des panneaux solaires photovoltaïques. **Rendez-vous le 12 septembre à 18h30 aux Caves de Couvaloup**, en présence d'experts en matière d'énergies qui seront à disposition pour échanger et répondre aux questions. Avez-vous déjà pensé à installer des panneaux solaires photovoltaïques chez vous? Êtes-vous

curieux de comprendre leur intérêt économique, énergétique, et leurs avantages pour produire votre propre électricité? Par sa stratégie énergétique 2035, Morges s'engage à réduire sa consommation globale d'énergie, produire plus d'énergies renouvelables et réduire ses émissions de CO₂ de manière significative. Suite à la séance, pour les personnes souhaitant

réaliser une centrale photovoltaïque sur leur toiture, la Ville coordonnera un appel d'offres regroupant tous les intéressés. Cela permettra d'obtenir le meilleur prix sur le marché, tout en fournissant un appui simplifiant les démarches administratives.

Informations: www.morges.ch/energie
Marta Futuro Pinto, employée administrative

SERVICES

Le DÉFI VÉLO fait escale à Morges Des gymnasiens en selle pour la mobilité de demain



Les beaux jours reviennent et avec eux le plaisir de parcourir à vélo les rues de Morges. Pour la 8^e année consécutive, ProVélo et LabelVert proposent aux gymnasiens de prendre part à DÉFI VÉLO, action de sensibilisation à la pratique quotidienne du vélo visant à promouvoir ce mode de déplacement sain et durable.

Face au recul de l'usage du vélo chez les jeunes, l'initiative, présente dans toute la Suisse, vise à redonner aux 15-20 ans le plaisir de monter sur une selle tout en les sensibilisant aux règles de circulation nécessaires à leur sécurité.

À l'écoute des jeunes

Cette année, la Ville de Morges a souhaité participer activement aux journées de sensibilisation, en plus du soutien financier annuel qu'elle apporte à cet événement. «Des journées comme celles-ci sont l'occasion d'échanger avec les jeunes sur leur perception et leurs attentes. C'est extrêmement précieux pour nous qui travaillons quotidiennement à la définition des aménagements de demain», précise Laetitia Bettex, en charge de la planification de la mobilité. L'atelier animé par la Ville a permis aux gymnasiens de découvrir en quoi consiste le travail d'ingénieur en mobilité tout en testant leur force de conviction via un jeu de rôle argumentatif en faveur de la pratique du vélo.



Quatre épreuves avant la finale

Un parcours dans les hauteurs de Morges est l'une des quatre épreuves auxquelles les étudiants doivent se confronter dans l'espoir d'une qualification pour la finale qui se déroule à Lausanne en juin. Celles-ci combinent aussi bien l'agilité que la mécanique ou encore la conduite dans la circulation. Pour tenter de fouler les terres lausannoises et gagner un des nombreux prix à la clé, chaque équipe (de 5 à 8 élèves) doit obtenir au moins deux tiers des points mis en jeu. Ce format alliant compétition et apprentissage ludique est particulièrement apprécié des élèves qui montrent d'année en année un engouement grandissant pour cet événement.

En 2018, le Gymnase de Morges terminait 6^e établissement de Suisse romande en plaçant sa meilleure classe 18^e du classement, comptant 103 classes. Reste à savoir si pour cette 8^e édition, les jeunes Morgiens parviendront à faire mieux. Une chose est sûre, le vélo sur les routes suisses a encore quelques kilomètres devant lui.

Maxence Locatelli,
stagiaire en mobilité

@ Plus d'infos:
www.defi-velo.ch

Nouveautés à l'Office de la population Une salle d'attente et des changements de loi



Attendre son tour «cogné» dans le hall, c'est fini. L'Office de la population propose désormais une salle d'attente lumineuse aux quelque 70 personnes qui défilent chaque jour dans ses locaux. Rencontre avec Nadine Cossy, cheffe de l'Office.

Reflets: Qu'est ce que cette salle d'attente a changé?

Nadine Cossy: Les gens arrivent au guichet plus détendus. Nous avons voulu créer un espace accueillant, avec la lumière du jour, où on peut s'asseoir et où les enfants puissent jouer. On voit d'ailleurs parfois passer des animaux à roulettes! La porte de la salle d'attente est toujours ouverte.

On y voit un panneau de bienvenue en plusieurs langues.

N.C.: Il est fait maison! Nous avons laissé

des stylos, ce qui permet aux personnes d'ajouter un mot de bienvenue dans leur langue maternelle. Ils se sont appropriés le lieu et cela nous réjouit.

Qu'est-ce que cette salle apporte de plus à votre travail?

N.C.: C'est une bouffée d'oxygène autant pour les citoyens que pour les employés. Au guichet, les personnes sont reçues en toute confidentialité. Il y a des histoires de vie difficiles. Il faut pouvoir accompagner la personne de manière adéquate.

Une autre nouveauté, c'est la loi fédérale sur les étrangers et sur l'intégration?

N.C.: Trois gros changements concernent la maîtrise de la langue et les finances. Pour les regroupements familiaux, sauf Union européenne, toutes les personnes doivent comprendre le français (niveau A1). Si ce

n'est pas le cas, la personne doit s'engager par écrit à suivre une école de français reconnue. De même si l'on demande la transformation de son permis de séjour (B) en permis d'établissement (C): il faut fournir un certificat d'une école de langues reconnue. Enfin, pour renouveler un permis B, il faut un emploi à 80% minimum ou prouver que l'on peut vivre financièrement en Suisse. C'est à la charge de l'Office de la population de contrôler cela. Les personnes doivent venir avec leurs justificatifs lors du renouvellement du permis.

Propos recueillis par Emmanuelle Robert,
chargée de communication

@ Plus d'infos:
www.vd.ch/recommandation-integration